

Amitiés Dominicaines



LE BIEN
COMMUN

Bulletin du Laïcat dominicain n° 322
Janvier - Février - Mars 2024

AMITIÉS DOMINICAINES

Ce périodique est une initiative des fraternités laïques dominicaines francophones, une des trois branches de l'Ordre dominicain avec les frères prêcheurs et les moniales de la Province St Thomas d'Aquin en Belgique. Sa rédaction est assurée par les membres des fraternités laïques, en collaboration avec les frères ou les sœurs.

Dans le désir de faire rayonner le souffle et la spiritualité de saint Dominique auprès de toutes celles et tous ceux qui s'y intéressent, il partage fraternellement les échos de notre vie de prière, de recherche de vérité et de témoignage, à l'écoute des hommes et des femmes de notre temps.

Président des fraternités dominicaines de Belgique francophone :

Pierre-Paul BOULANGER
0473 67 39 97 – president@laicsdominicains.be

Site des fraternités de Belgique francophone :

www.laicsdominicains.be

SOMMAIRE DU n° 322 - *Le bien commun*

	Édito	3
Dossier	Poursuivre le « bien commun » ?	5
	Le bien commun à l'horizon du projet éducatif chrétien	9
	Le RIEH, un réseau international pour le bien commun	14
	Délibérer avec Dieu et le monde	18
	Le bien commun : une vision large	23
	Le retour de la solidarité ?	27

Éditorial

Cher.e ami.e,
Chers frère et sœur en saint Dominique,

« Ensemble, dans la relation, construire une vie bonne pour tous » pourrait définir le Bien commun. En cette période d'élections, il nous a paru utile de nous attarder sur ce concept fondamental mais parfois ardu à expliquer.

Sébastien Milazzo rappelle qu'au sortir de la féodalité, c'est le frère dominicain Thomas d'Aquin qui osa s'appuyer sur le philosophe grec Aristote pour introduire cette notion dans l'Église latine; elle est devenue centrale dans sa vision sociale, politique et économique.

La philosophe Laura Rizzerio et l'enseignante Myriam Gesché le mettent en évidence : cette expression n'est pas à confondre avec un intérêt général qui accommoderait les intérêts particuliers d'individus repliés sur eux-mêmes. Car être-en-commun est nécessaire pour le Bien commun ; c'est ainsi que les humains peuvent traverser leurs différences et, à tous niveaux, construire une société démocratique orientée vers la justice et le bien commun des générations présentes et futures. Pas étonnant que le pape François emploie cette expression dans *Laudato si*.

Mais ce n'est pas qu'une théorie. Dans des régions oubliées d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du sud, des membres du « Réseau international pour une économie humaine » réfléchissent et agissent avec des populations opprimées pour les aider à vivre dans la dignité et construire des collectifs économiques. À Charleroi, à la suite d'une rencontre avec Alfred Califice, Jean-Jacques Viseur s'engagea en politique afin d'y insuffler une vision solidaire et personnaliste nourrie par sa foi. Comme Myriam Tonus le souligne, des échanges de services naissent aussi de tous côtés afin de se réapproprier l'avenir en recréant du lien social et en construisant du commun.

Pour le Comité de rédaction,
Jean-Pierre BINAME, OP

LE BIEN COMMUN



La notion de bien commun inclut les générations futures. On ne peut plus parler de développement durable sans solidarité intergénérationnelle. Quand nous pensons à l'état dans lequel nous laisserons la planète aux générations futures, nous entrons dans une autre logique, celle du don gratuit que nous recevons et que nous transmettons. Si la terre nous est donnée, nous ne pouvons plus penser uniquement selon un critère utilitariste d'efficacité et de productivité, pour notre bénéfice individuel. Il s'agit d'une question fondamentale de justice car la terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront.

Encyclique *Laudato si*

Avons-nous vraiment besoin de poursuivre le « bien commun » ?

Depuis un certain temps nos sociétés sont confrontées à de multiples crises qu'elles ont du mal à surmonter. C'est dans ce contexte qu'on peut légitimement se poser la question de savoir si la poursuite du « bien commun » constitue une « option » efficace pour répondre à nos besoins. Ne vaudrait-il pas mieux dépenser nos énergies pour améliorer l'efficacité des décisions politiques ? Ou s'engager pour contrer les inégalités sociales, réduire les discriminations et assurer la sécurité de nos communautés et États ?

Pour répondre à ces questions, il faut tout d'abord s'accorder sur la signification de l'expression « bien commun ». Souvent on associe le « bien commun » à un « bien absolu », substantiel, qui correspondrait à un ensemble de principes auxquels chacun devrait se conformer en dépit de ses intérêts et de sa liberté. De ce « bien commun », aujourd'hui, personne n'en veut, et c'est compréhensible. Mais il y a une autre définition du « bien commun » qui paraît plus acceptable. Elle identifie celui-ci avec l'ensemble des conditions matérielles et morales que chacun doit librement rechercher dans son existence en vue de « vivre bien ».

C'est Aristote le premier à avoir vu qu'un tel bien est désirable parce que sa recherche conduit naturellement à l'édification d'une communauté et que celle-ci est en mesure de combler les aspirations les plus hautes de la nature humaine. Ce bien n'est pas « quelque chose » de commun qui reste extérieur à soi, mais il s'identifie à l'être-en-commun des humains pour qui l'être-en-relation est constitutif de leur nature. Cet « être-en-commun » des humains s'exprime d'ailleurs comme besoin de justice, de fraternité, de coopération et de paix à l'intérieur de la « communauté » que la poursuite du bien commun rend possible. Et cette « communauté » devient ainsi l'horizon même de l'accomplissement de soi.

En d'autres termes, pour Aristote, si les humains s'associent et poursuivent le bien en fondant une famille et une cité, ce n'est pas avant tout

pour répondre à leurs besoins vitaux ou pour protéger leurs intérêts, mais parce qu'ils reconnaissent que la vie en communauté – et donc l'être-en-commun – constitue la fin ultime de toutes leurs aspirations, garantissant à elle seule leur « bien vivre ». La communauté politique existe « en vue des belles actions et pas en vue du vivre ensemble » affirme Aristote dans les *Politiques* (III,9) et, quinze siècles plus tard, Thomas d'Aquin lui fait écho en disant que « si les hommes s'assemblent, c'est pour vivre une vie bonne, ce à quoi chacun vivant isolément ne pourrait pas parvenir » (*De regno* II 3). Autrement dit, pour Aristote et Thomas, poursuivre le « bien commun » tel qu'ils le pensent, n'est pas seulement « utile », mais il est aussi « nécessaire ». Car, sans cette fin qu'est le bien ni l'édification de la cité ni, par conséquent, le « bien vivre » des humains qui l'habitent ne peuvent être assurés.

Le « bien commun » dans une société multiculturelle et pluraliste

Compris en ce sens, le « bien commun » n'est donc pas quelque chose que l'on doit produire, mais il est quelque chose que l'on doit être : une société humaine qui existe en travaillant en vue de sa conservation et pour atteindre son meilleur état, à savoir le « bien vivre » pour tous. Ce sera alors la responsabilité du « politique », grâce à son pouvoir institutionnel, de maintenir ouvert l'espace où cet « être et faire ensemble » peut se déployer, en garantissant ainsi la réalisation concrète du bien commun social.

Dans une intervention récente à l'Université de Namur, le philosophe italien Francesco Botturi affirmait que « le bien commun est un bien de nature personnelle poursuivi dans une certaine réalité sociale selon les conditions historiques changeantes des différentes sociétés », un bien au contenu multiple donc, comprenant « tous les biens – matériels, de service, culturels, moraux, spirituels, institutionnels – qui sont nécessaires au maintien et au développement global des personnes humaines associées ». Et, en citant Thomas d'Aquin et Jean Luc Nancy, il en concluait qu'un bien commun pensé ainsi « ne reste pas inopérant, car son critère fondamental de valeur, selon lequel il est bon d'être-en-commun, engage immédiatement à la poursuite des biens nécessaires à la vie sociale suivant trois grandes sphères : le bien politique de la paix, le bien économique d'un niveau de vie adéquat, le bien éthique d'un ethos conforme aux engagements de la coexistence ».



On voit alors que la poursuite du bien commun comme finalité ultime de la « cité » implique la concrétisation du sens formel de ce bien dans les circonstances historiques changeantes, en tenant compte des variables culturelles, et au moyen de négociations politiques qui affectent dans le temps les différentes sociétés. Ce qui laisse entendre que la poursuite du bien commun dans une société donnée ne présuppose pas l'adhésion à une vision du monde exclusive, mais repose sur un accord d'ordre pratique qui peut être justifié à partir de visions du monde différentes et qui est le fruit de négociations, de la délibération politique, des luttes politiques,

même, etc. Ce « bien commun » reste ainsi compatible avec une société multiculturelle et pluraliste.

La tension entre le déploiement des libertés individuelles et la recherche du « bien commun »

Depuis l'époque moderne, cependant, cette vision de l'humain comme être-en-commun s'est perdue et on a fini par penser que les humains entretiennent entre eux plutôt des relations instrumentales, « commerciales », restant fondamentalement étrangers les uns aux autres, voir même hostiles lorsque se manifestent entre eux des conflits d'intérêt. C'est ainsi qu'on a transformé la communauté politique en une société basée sur un contrat servant à « immuniser » les relations potentiellement dangereuses. Comme le fait remarquer le philosophe Roberto Esposito, on est passé d'un régime de *communitas* à un régime d'*immunitas* dans lequel l'organisation du pouvoir sert à « immuniser » la peur de l'autre. L'État de Hobbes fondé sur un contrat qui « socialise » les individus sur la base de la commune dépendance à un souverain tout puissant capable

de garantir la paix sociale en est un bon exemple. Les organisations sociales fondées sur la propriété privée et sur les libertés individuelles prennent naissance de cette conviction. Le civil et le politique se trouvent ainsi dans l'impossibilité d'être pensés comme le fruit de la reconnaissance de l'originaire être-en-commun des humains.

Aujourd'hui il y a cependant un retour criant à la nécessité de «faire communauté» pour affronter les crises qui bouleversent nos habitats et nos modèles économiques et sociétaux. De façon explicite ou implicite, la prise en compte de ce qui est commun paraît de plus en plus comme l'unique issue pour garantir la survie de la planète et de l'humanité qui l'habite. Les présupposés y sont donc tous pour pouvoir renouer avec la pensée du «commun» et de nombreuses réalisations concrètes de gestion commune des biens et des ressources en témoignent.

Malheureusement, cependant, sans le dépassement du discours anthropologique et politique qui identifie la liberté et l'accomplissement de l'existence humaine avec le déploiement maximal de l'individu et de sa liberté individuelle, le risque est grand que nous en restions à une incompréhension de ce que la recherche du «bien commun» peut apporter à nos sociétés en termes de solidarité, de préservation des ressources et surtout de capacité de dialogue et de reconnaissance mutuelle pour mettre en œuvre un modèle de société équitable, durable et respectueux de la dignité de chaque être vivant.

Laura RIZZERIO, philosophe
UNamur, ESPHIN et Centre Universitaire Notre-Dame de la Paix

Chargée par le SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique) de participer à l'écriture du référentiel inter réseaux d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (EPC), j'ai dû me rendre à l'évidence. Si le concept de « Bien commun » me semblait un incontournable dans un référentiel tel que celui-là, il n'en était pas de même pour une majorité des membres de ce groupe de travail d'obédience laïque.

La notion d'intérêt général leur suffisait. La notion de bien commun, porteuse d'une consonance éthique, a été clairement expulsée de ce référentiel. C'était suffisant pour éveiller ma curiosité. Qu'est-ce qui se cache derrière ce concept et qui explique ce refus ? Pourquoi donc cette visée du bien commun m'a-t-elle paru si spontanément importante ? En quoi est-elle intrinsèquement liée au projet éducatif de l'enseignement catholique ?

Quelle en est l'origine ? Quelles sont les strates sémantiques qui ont progressivement enrichi ce concept ?

Si cette expression apparaissait déjà au Moyen Âge chez Aristote, elle apparaît en théologie catholique chez Thomas d'Aquin au 13^{ème} siècle. Elle signifie alors *l'inclination naturelle de la Création dans son ensemble (dont la communauté humaine) vers le Bien qui est Dieu*. Progressivement, son sens évolue pour désigner, selon le pape Jean XXIII, *l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les êtres humains le développement intégral de la personne*.

Le bien commun devient un concept central dans la doctrine sociale de l'Église et traverse notamment toute l'encyclique *Laudato si'* du pape François sur *la sauvegarde de la maison commune* (mai 2015), encyclique majeure dont le retentissement a largement dépassé le sérail chrétien. Notons au passage que cette encyclique est une des sources d'inspiration importantes de notre projet éducatif.

Dans le contexte plus large de la société et de la réflexion écologique, le



bien commun désigne *des ressources équitablement partagées*. D'un point de vue politique et économique: *le bien commun est ce qui fait vivre les sociétés* (Ricardo Petrella).

Enfin, aujourd'hui, dans la culture commune, il désigne l'idée *d'un patrimoine matériel ou immatériel de la communauté humaine* (parfois élargi aux autres espèces vivantes) nécessaire à la vie, au bonheur, dont l'humanité a progressivement pris conscience. En définitive, s'il a partie liée avec la tradition chrétienne, le concept de *bien commun* a largement fait son chemin

dans la culture commune, en particulier dans le cadre de divers mouvements citoyens.

Bien commun ou intérêt général ?

Mais certains préfèrent utiliser l'expression *intérêt général*, à celle de *bien commun* et vice-versa. Est-ce anodin ? Ces expressions sont-elles interchangeables ? Première observation : l'une relève plutôt du registre économique : *intérêt*, l'autre du registre éthique : *bien commun*. L'étymologie du mot *commun* est d'ailleurs significative : de *cum* (avec, ensemble) et de *munus* (fonction, charge, obligation).

Quand on parle d'*intérêt général*, on pense évidemment aussi aux intérêts particuliers. La vision de la société en arrière fond est celle qui est régie par un État régulateur qui doit être le garant de l'intérêt général tout en préservant au maximum les intérêts particuliers, la liberté individuelle. La société est alors envisagée comme étant la somme des individus qui la constituent. Mais, comme vivre ensemble est inévitable, il est nécessaire de veiller à concilier au maximum le droit des individus en préservant l'intérêt général. C'est donc le rôle de l'État.

En revanche, quand on parle de *bien commun*, l'être humain est d'abord envisagé comme un être social, une personne en relation. Vivre ensemble est alors considéré comme une chance, c'est un bonheur à préserver, à cultiver. Les citoyens, conscients de la nécessité de préserver ce bien de la

prééminence de l'économique ou de la pression de l'État sont à l'origine d'initiatives en vue de ce qu'ils qualifient très souvent de *bien commun*. La société est perçue alors comme étant bien plus qu'une somme d'individus. Elle est orientée vers un idéal, une société où il fait bon vivre ensemble. Elle est ouverte à un au-delà d'elle-même, à une forme de transcendance qui la porte vers cet idéal qu'elle poursuit.

Nous sommes donc en présence ici de deux visions de la société, devant des concepts clés qui sous-tendent des manières différentes d'envisager la politique, la personne, l'éducation. Le choix délibéré pour ce concept de *bien commun* dans le projet éducatif des écoles catholiques n'est donc pas neutre. Il est lié à la vision de la personne et de la société inspirées par le christianisme. Ceci devrait permettre de bien comprendre pourquoi l'éducation citoyenne est intimement liée à ce projet éducatif et donc transversale à toute l'œuvre éducative : les apprentissages disciplinaires, les activités parascolaires et toute la vie à l'école. Il représente un critère de discernement fondamental, une clé de lecture pour questionner la vie en société et pour prendre des décisions qui ont une portée sociétale.

Une boussole pour orienter la vie d'une école ¹

Pour orienter l'école vers le bien commun, il s'agit d'une part de penser les décisions à prendre en tenant compte de tous les membres de la communauté éducative. Un conseil de direction, un conseil des délégués d'élèves, le conseil de participation sont des lieux de concertation importants dans cette perspective. Il s'agit d'autre part de déployer un projet pédagogique qui vise le bien commun non seulement à l'échelle de l'école, mais dans une perspective sociétale.

S'engager avec les élèves dans des projets qui leur permettent d'expérimenter combien la solidarité rend heureux autant les bénéficiaires que les acteurs ; donner des réponses aux besoins particuliers qui bénéficient à tous ; penser les aménagements des temps et des lieux de vie dans l'école en visant le bien commun ; se demander si les décisions tiennent compte d'un usage raisonnable des ressources naturelles etc. sont autant de pistes à déployer.

¹ Inspiré par : Boussole éthique pour le bien commun, dans *Trajectoires vers le bien commun*, Justice & Paix, Étude 2018 sous la coordination de Valéry WITSEL.

Lors d'évènements importants, on veillera à préparer avec soin une célébration qui sera l'occasion de resserrer les liens dans la communauté éducative. Une célébration de la parole sera alors plus indiquée qu'une célébration eucharistique qui ne peut jamais faire l'objet d'une participation obligatoire. Des gestes, des paroles, des chants bien choisis devraient permettre à chacun de se sentir respecté dans sa sensibilité spirituelle et de trouver du sens dans ce moment fort de partage.

Voilà pourquoi l'expression *bien commun* figure à des endroits stratégiques dans le texte du projet éducatif de l'Enseignement catholique « Mission de l'école chrétienne »¹.

Dans la clôture de l'introduction, p.4 : *Par cette ambition culturelle, l'enseignement catholique ... entend également participer à la construction d'une société démocratique orientée vers la justice et le bien commun des générations présentes et futures.*
Dans la clôture de la conclusion, p19 : *Ce projet culturel participe pleinement à l'aventure de sociétés démocratiques qui cherchent à développer la liberté, l'égalité et l'autonomie, dans la visée du bien commun.*

Myriam GESCHÉ

Administratrice du SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique)

¹ **Mission de l'école chrétienne**, Projet éducatif de l'enseignement catholique, Avenue Mounier 100, 1200 Bruxelles, août 2021. <https://enseignement.catholique.be/wp-content/uploads/2021/07/mec-2021-def.pdf> .

Qu'est-ce que le bien commun exige dans la société ?

(extraits de *Laudato si*)¹

156. Le bien commun est un principe central et unificateur dans l'éthique sociale. Il s'agit de « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée ». L'écologie intégrale en est inséparable.

157. Le bien commun présuppose de respecter la personne humaine comme telle, ainsi que les droits fondamentaux et inaliénables qui permettent son développement intégral. Le bien commun exige aussi le bien-être social et le développement des divers groupes intermédiaires, selon le principe de subsidiarité.² Parmi ceux-ci, la famille se distingue spécialement : c'est la cellule de base de la société. Enfin, le bien commun requiert la paix sociale, c.a.d. la stabilité et la sécurité... Cela ne se réalise pas sans accorder une attention particulière à la justice distributive, car violer celle-ci génère toujours de la violence. L'ensemble de la société – et plus particulièrement l'État – a pour devoir de défendre et promouvoir le bien commun.

158. Actuellement, il y a tellement d'inégalités dans le monde, les personnes marginalisées, privées des droits humains fondamentaux, y sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi, de façon logique et inéluctable, le principe du bien commun implique immédiatement un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres.

¹ La traduction officielle a été aménagée de façon à rendre la lecture plus agréable.

² Maxime selon laquelle la **responsabilité** d'une action publique revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés.

Le « Réseau international pour une économie humaine » (RIEH) rassemble en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud un réseau d'acteurs mobilisés par cet objectif et se coordonnant par continent ; son secrétariat international est assuré par l'association « Développement & Civilisations » en Bretagne.¹

Pour les membres du RIEH, l'ordre actuel de nos sociétés n'est pas satisfaisant et certaines situations sociales les révoltent. Les initiatives mondiales qui recherchent un progrès collectif les intéressent aussi, comme celles qui offrent des biens ou services communs à tous (par exemple Wikipedia). Leur leitmotiv est d'à la fois agir et penser, aussi bien localement que globalement. S'il est impératif d'améliorer dans l'immediat les conditions de vie là où on est situé, il s'agit aussi de s'appuyer sur cette action pour faire advenir des changements structurels. « Avec et par » car tout problème se traite avec les intéressés: il n'y a pas de solution toute faite ni de solution venant de l'extérieur qu'il suffit d'appliquer quel que soit le contexte. Ceci implique d'encourager une prise de conscience des enjeux et surtout, d'impliquer la population dans le diagnostic, les débats, les décisions, les actions, sans oublier le suivi et l'évaluation.

Le mouvement trouve ses racines chez Louis-Joseph Lebreton (1897-1966), un jeune officier de marine devenu dominicain. Engagé d'abord aux côtés des pêcheurs bretons, il crée en 1942 « Economie et humanisme », un centre de recherche et d'action en économie, ainsi qu'un grand nombre d'associations pour le développement économique et social de par le monde. Il incarne alors l'engagement de l'Eglise catholique dans une action structurelle de lutte contre le sous-développement; lui-même critique ce concept car il est très lucide sur le mal-développement de notre monde, aussi bien en Occident que dans les pays du «Sud» rongés par la

¹ Sous format numérique, elle publie ses analyses dans une revue du même nom, en français, anglais et espagnol.



Avec l'économiste François Perroux, le père Lebreton est à l'origine du concept d'« économie humaine ». Par là, il entend « le développement de tout l'homme et de tous les hommes ; un développement intégral et solidaire », mais aussi « participatif et en harmonie avec le vivant » ajoute-t-on aujourd'hui. Il s'agit d'organiser la société pour que chacun de ses membres vive dans la dignité, c.a.d. soit traité et s'épanouisse comme personne. La personne n'est pas un individu qui ne vise que sa propre satisfaction et ne compte que sur lui-même, c'est un être relié, « un tisserand qui entretient des liens avec lui-même, avec les autres, avec l'Univers et le vivant » comme le dit si bien Abdennour Bidar.

misère et menacés dans leur culture. Il inspire largement l'Encyclique *Populorum Progressio* (1967).

Des chemins vers une économie humaine

Le livre « Chemins d'économie humaine »¹ éclaire cette vision, notamment par une vingtaine d'exemples dans le monde.² Ce qui les caractérise, c'est une action multidimensionnelle, une préoccupation commune à la fois pour l'éducation populaire, les revendications sociales, les initiatives économiques collectives et les financements alternatifs, particulièrement en faveur des femmes. Et ceci implique une coopération entre les associations actives dans chacun de ces domaines. Le Claehtz (Uruguay) est un institut universitaire qui les accompagne en Amérique du sud.

¹ AROKIASAMY (Inde), Yves BERTHELOT (France), Andrés LALANNE (Uruguay) et Lily RAZZAFIMBELO (Madagascar) : *Chemins d'économie humaine*, Éditions du Cerf, 2016, 19 €.

² Voir aussi la rubrique « Actualités » sur le site internet du RIEH (<https://www.rieh.org>).

En Inde, au Brésil, au Guatemala, au Togo... (et chez nous)

Dans le Tamil Nadu (Inde), Swate encourage des femmes à constituer chaque mois une petite épargne au sein d'un groupe d'entraide, ce qui leur permet d'accéder à un micro-crédit finançant un projet où elles sont conseillées et suivies; et il a réussi à créer une banque qui finance le développement de coopératives ou l'achat de semences par les paysans pauvres. Il est autonome au plan financier et décentralise les responsabilités et décisions quotidiennes, de façon à faciliter les initiatives à la base; c'est sans doute une des raisons de son dynamisme et de son extension. En Palestine, Acad soutient également les petits entrepreneurs par un système de micro-crédits, tout comme Adie en France pour des personnes exclues du marché du travail (Credal fait de même chez nous).

Swate collabore avec Areds, une organisation d'éducation populaire et de revendication sociale présidée par un jésuite indien. Outre la défense des journaliers agricoles et des intouchables, elle soutient les enfants dans leur scolarité et organise avec des adultes des cours d'alphabétisation s'appuyant sur la pédagogie émancipatrice de Paulo Freire; elle forme aussi des sage-femmes qui sensibilisent les mères aux précautions à prendre en matière de santé péri-natale. De là sont nés également toute une série de projets collectifs dans les villages, comme des puits avec pompe ou des bassins pour l'irrigation; si bien que les autorités ont dû prendre l'habitude de traiter avec les groupes soutenus par Areds, plutôt qu'avec les notables. En Belgique, des mouvements d'éducation permanente en lien avec des organisations syndicales ou des ONG jouent un rôle un peu analogue, tant au niveau des femmes et des travailleurs que des agriculteurs (Fugea) ou de l'environnement.

Mais Swate ne s'arrête pas là. Porté par ces actions de conscientisation, il a pu interpeller la police et lutter contre les violences faites aux femmes (viol, prostitution forcée). Il a encouragé aussi les femmes à se présenter aux élections, poursuivant ainsi le projet de leur donner confiance en elles-mêmes.

Au Brésil, Cedac est un mouvement d'éducation populaire issu de groupes de résistance à la dictature, dont des militants de la JOC ou de l'Action catholique ouvrière. Il a joué un rôle important dans la formation de syndicalistes et dans celle de militants des mouvements popu-

lares urbains. Il s'est investi aussi dans l'accompagnement et la formation de femmes actives dans des groupes de production communautaire (artisanat, confection, fabrication de produits alimentaires), contribuant ensuite à la naissance du Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES).

Au Guatemala, la filière café s'est améliorée significativement dans l'Altiplano occidental, tant pour les rendements, la fertilité du sol et la qualité de la production (désormais entièrement en bio) que pour les conditions de travail et revenus des populations indiennes. Ceci provient d'une coopération étroite entre d'une part la Feccg, fédération fournissant une assistance technique aux petits producteurs de café réunis en coopératives, d'autre part le réseau Fasco, une association de financement solidaire qui lui prête des fonds.

Sichem agit d'une manière semblable pour le développement rural au sud du Togo. « Son action montre que des populations pauvres et négligées par les pouvoirs politiques et économiques peuvent assurer leur autosuffisance alimentaire, prendre en charge leurs besoins d'éducation et de formation professionnelle et reconstituer leur territoire. Cela a été rendu possible par une animation respectueuse de leur culture ...».

Jean-Pierre BINAMÉ, OP

Le 27 février 2023, le Maître de l'Ordre confirmait l'élection de Sébastien Milazzo comme Coordinateur du Conseil International des Fraternités Laïques de Saint Dominique (ICLDF) pour la période 2023-2026. Maître de conférences en théologie systématique à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, il est né en 1978 dans une famille ouvrière immigrée, d'un père italien et d'une mère française. Dès son plus jeune âge, il a admiré les grandes figures de l'Ordre des Prêcheurs (Dominique, Thomas d'Aquin, Albert le Grand, Catherine de Sienne, Maître Eckhart, Pier Giorgio Frassati), au point de devenir laïc dominicain.

Plus que le contenu et la définition du Bien commun, c'est l'ingénierie de la méthode utilisée par Thomas d'Aquin qui nous intéresse ici. Bien sûr, à juste titre, on peut analyser l'apport fondamental de la philosophie aristotélicienne à la notion du Bien commun chez Thomas d'Aquin. Mais ce qui a de quoi encore interroger le chercheur aujourd'hui, c'est l'introduction d'œuvres philosophiques profanes et grecques dans une chrétienté latine dûment instituée, en pleine transition d'une ère *féodale* vers une ère *communale*. Et ce n'est pas étranger au génie institutionnel de l'Ordre dominicain, de sa démocratie et de la composition de ses corps intermédiaires : c'est là une rupture civilisationnelle dont Thomas sera non seulement le témoin mais aussi l'acteur.

Qu'on se le dise, le Bien commun chez Thomas n'est pas seulement métaphysique : il traduit une véritable innovation institutionnelle dans l'histoire de la vie religieuse du XIII^{ème} siècle. Le Bien commun n'est plus seulement œuvre du Prince sachant ce qui est bon pour le bas peuple ignorant, mais œuvre commune du peuple lui-même pour le peuple. C'est donc dans les cadres du premier Bien commun qu'est la Cité, aujourd'hui on dirait de l'état de droit, que s'exerce le pouvoir dans une culture institutionnelle. Avec Aristote, on réalise que l'homme est naturellement raisonnable et naturellement fait pour le bonheur, mais aussi qu'il



est naturellement un animal politique s'inscrivant dans le tissu social et relationnel d'une Cité ou d'une communauté.

Envisageons-nous dans le monde de la théologie contemporaine – y compris dogmatique – l'importation de matériaux exogènes à

l'Église pour davantage performer la prédication de l'Évangile aujourd'hui ? La Tradition n'a jamais été un Tupperware hermétique, elle a toujours été ouverte aux génies culturels, elle n'est définitivement pas une affaire de huis-clos, sans quoi, elle mourrait. La Tradition respire, elle est une matière vive, non inerte, elle est poreuse aux questions de l'existence. Analyser l'exemple des sources arabes et juives de Thomas concernant le Bien commun serait un apport fondamental en matière de dialogue interreligieux, lequel se réduit malheureusement trop souvent à des conversations de bienséance (ce qui est néanmoins un point positif!).

Un art de la conversation entre Dieu et le monde

Comme fils et filles de Saint Dominique, nous sommes voués à la prédication. Je ne parle pas ici de l'homélie dominicale : la prédication dominicaine a des horizons bien plus vastes que les quelques querelles liturgiques de sacristie où nous nous laissons enfermer de bonne foi. L'enjeu est tellement plus grand et il est réellement vital. « Le monde brûle, disait un ancien président français, et nous, nous regardons ailleurs ». Le monde brûle d'injustices sociales et de désespérances, de *burn in* et de *burn out* de par le caractère insécure de notre temps, et nous, nous nous demandons si nous avons le droit de prêcher le dimanche !

Notre être dominicain est en effet beaucoup plus ample : il transpire la prédication évangélique 7 jours sur 7, 24h sur 24, lorsque nous posons notre regard sur autrui. « Notre cloître, c'est le monde » disait une tradition franciscaine que nous pourrions parfaitement faire nôtre. Notre horizon de prédication, c'est le monde, la création, y compris dans ses fractures sociales, écologiques et... ecclésiales, jusque dans les gouffres exist-

tentiels de nos contemporains ! Et peut-être même les nôtres. Voilà ce que nous enseignent le geste méthodologique – prophétique, en vérité – de Thomas introduisant dans la doctrine des éléments externes à la tradition catholique. Avec Thomas, la tradition est une force d'ingénierie et de renouvellement, non une triste nostalgie sentant la naphthaline ou encore une logique d'exclusion élitiste réservée à des purs dans quelques obscurs salons : nous deviendrions ainsi des cathares, nous autres dominicains ! Le comble !

La conception du Bien commun chez Thomas d'Aquin n'est pas un discours sur les pauvres : elle est leur juste intégration responsable et participative -*inter pares*, car les pauvres dont nous parlons, nous en sommes ! -, de droit et de nature, à la société, au monde et à l'Église. Les pauvres ne sont pas en dehors de l'Église : ils sont le péricarde à tambour battant de l'Église ! C'est nous qui sommes en dehors de l'Église lorsque nous négligeons le Bien commun d'intégration à la Cité. Alors, peut-être serions-nous bien inspirés de l'audace de notre frère Thomas d'Aquin, celle d'envisager la prédication comme un art de la conversation entre Dieu et le monde qui n'exclut pas les données culturelles d'autres traditions, mais y entre en conversation tranquille et honnête avec les autres traditions, y compris notre culture contemporaine. Envisager l'étude du Bien commun est une forme de prédication dont la parole prophétique doit être efficace en matière de justice sociale.

Bien commun et eucharistie

Le Bien commun ne se dissocie pas de la parole sacramentelle efficace et performante de l'Eucharistie. On sait qu'à l'ambition de posséder « la ville de Paris », Thomas d'Aquin préférerait « les homélies de Jean Chrysostome sur l'évangile du bienheureux Matthieu » La chose prend tout son sens lorsqu'on lit précisément ces magnifiques homélies : « Quel avantage y a-t-il à ce que la table du Christ soit chargée de vases d'or, tandis que lui-même meurt de misère ? Commence par rassasier l'affamé et, avec ce qui te restera, tu orneras son autel. Tu fais une coupe en or, et tu ne donnes pas un verre d'eau fraîche ? Et à quoi bon revêtir la table du Christ de voiles d'or, si tu ne lui donnes pas la couverture qui lui est nécessaire ? Qu'y gagnes-tu ? Dis-moi donc : Si tu vois le Christ manquer de la nourriture indispensable, et que tu l'abandonnes pour recouvrir l'autel d'un revêtement précieux, est-ce qu'il va t'en savoir

gré ? Est-ce qu'il ne va pas plutôt s'en indigner ? Ou encore, tu vois le Christ couvert de haillons, gelant de froid, tu négliges de lui donner un manteau, mais tu lui élèves des colonnes d'or dans l'église en disant que tu fais cela pour l'honorer. Ne va-t-il pas dire que tu te moques de lui, estimer que tu lui fais injure, et la pire des injures ?».¹

Ici, la doctrine du Bien commun semble s'apparenter à une doctrine sociale où le service du pauvre devient le signe quasi-sacramentel de la présence du Christ dans le monde. Le pauvre serait-il finalement une sainte espèce de l'eucharistie ? Le pauvre serait-il un *alter christus* ? La question est posée, et le débat ouvert. Puisse notre art de la délibération avec Dieu, avec les hommes, au sein de notre Ordre, nous éclairer dans notre cheminement vers le Bien commun.

¹ Jean Chrysostome, *Homélie sur l'Évangile de Matthieu*, n° 50, 3-4.

Sébastien MILAZZO, OP

La politique et l'économie face au bien commun (extraits de Laudato si')

178...Répondant à des intérêts électoraux, les gouvernements ne prennent pas facilement le risque de mécontenter la population avec des mesures qui peuvent menacer le niveau de consommation ou mettre en péril des investissements étrangers. Cette myopie ralentit l'intégration de l'agenda environnemental ..dans l'agenda des gouvernements... La grandeur politique se révèle quand, dans les moments difficiles, on œuvre pour des grands principes, en pensant au bien commun à long terme.

189. La politique ne doit pas se soumettre à l'économie et celle-ci ne doit pas se soumettre aux diktats ni au paradigme d'efficacité de la technocratie. Aujourd'hui, en pensant au bien commun, nous avons impérieusement besoin que la politique et l'économie, en dialoguant ensemble, se mettent résolument au service de la vie, spécialement de la vie humaine...

198. La politique et l'économie ont tendance à s'accuser mutuellement en ce qui concerne la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Mais il faut espérer qu'elles trouveront des manières d'interagir ensemble qui soient orientées vers le bien commun. Pendant que les uns sont obnubilés uniquement par le profit économique et que d'autres ont pour seule obsession la conservation ou l'accroissement de leur pouvoir, ce que nous avons ce sont des guerres, ou bien des accords fallacieux dans lesquels préserver l'environnement et protéger les plus faibles est ce qui intéresse le moins les deux parties.

Passionné depuis sa jeunesse par la chose politique, Jean-Jacques VISEUR y a joué un rôle actif. Membre de cabinets ministériels, ministre et enfin bourgmestre de Charleroi, il a du bien commun une vision profondément humaniste. Il connaît aussi la tension qui peut se produire entre idéal et pragmatisme...

« Ce qui fut déterminant dans mon engagement, ce fut la rencontre avec Alfred Califice », pose d'emblée Jean-Jacques Viseur. Cette grande figure carolorégienne, syndicaliste, vice-président du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), député puis sénateur a d'ailleurs inspiré d'autres jeunes de sa génération, tel Philippe Maystadt.

Une position inconfortable

– **Qu'est-ce qui inspirait votre vision politique ?**

– Elle reposait sur trois bases. Tout d'abord les encycliques sociales de l'Église, *Rerum novarum*, *Populorum progressio*... Ensuite, notre proximité avec le MOC. Beaucoup de permanents de ce mouvement avaient été mariés par Joseph Cardijn, qui a profondément influencé leur démarche militante. Enfin, la troisième base, c'était évidemment le personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier. Mais c'était une démarche plutôt intellectuelle, théorique. À cette époque, j'étais avocat, et il m'a fallu faire un gros effort pour aller sur le terrain politique !

– **Votre rencontre avec Alfred Califice fut déterminante, donc ?**

– Oui, tout à fait. C'était une personnalité exceptionnelle, un vrai militant. Nous nous sentions proches aussi du Rassemblement Wallon. Et ça étonnera peut-être, mais nous avons relativement peu d'affinités avec le PSC (Parti Social Chrétien) qui, à cette époque, était très conservateur. Nous avons donc clairement une vision démocrate-chrétienne, mais nous étions « barrés » du côté socialiste en raison de ses positions anticléricales. Cela nous plaçait donc dans une position un peu inconfor-

table : nous étions minoritaires au sein de la gauche traditionnellement socialiste, assez proches du CVP de Wilfried Martens qui partageait cette vision sociale, mais un peu en marge du PSC tout en restant dans le parti !

Par ailleurs, en raison de notre approche théorique fortement marquée par la doctrine sociale de l'Église, nous étions désireux de traduire cela dans les faits. Cela a créé des difficultés avec certaines personnalités du PSC (comme aujourd'hui d'ailleurs avec Les Engagés), qui estimaient qu'il fallait se débarrasser de toute référence religieuse. Or, s'il est évident que la religion ne doit pas guider une politique, l'appartenance à une philosophie ou une tradition demeure pour nous une exigence. Nous étions croyants et le MOC, notre partenaire, ne reniait pas ses attaches non plus. Cela nous assignait, je dirais, un certain nombre de devoirs.

– C'est donc une forme d'idéal ?

– Oui, bien sûr. Et c'est ce qui explique qu'au départ, nous étions très peu engagés au plan local. Et que nous étions proches du CVP, acquis aux mêmes idées. C'était paradoxal, parce que nous étions aussi profondément régionalistes.

Un contrat social... mais encore ?

– Pour vous, c'était quoi, le bien commun ?

– Eh bien, dans les années 80, nous constatons que nous sommes dans une société déséquilibrée, où la justice sociale n'existe pas. Mais par ailleurs, nous sommes très présents dans des lieux – les écoles et les hôpitaux – où nous pouvons vraiment contribuer au développement de ce bien commun, en lien avec nos racines. L'enseignement catholique et le réseau hospitalier étaient en effet deux terrains où pouvait se concrétiser cet idéal. Cela a certainement marqué les esprits, mais cela a contribué aussi à un certain isolement, puisqu'il était extrêmement difficile de discuter avec le parti socialiste pour qui le rôle du pouvoir public est essentiellement un rôle de gestion. Il ne suffit pas de dire « on accueille tout le monde » pour assurer le bien commun ; il faut aussi une qualité de soin et d'accueil. Le contrat social, cher à Rousseau, nous y croyons, mais au sein de ce contrat social, nous devons nous donner pour mission de



défendre le plus faible et accueillir chaque individu comme une personne unique. Cela n'empêche pas de se sentir très responsable de la gestion d'un hôpital ou d'une école, mais cela ne suffit pas.

– C'est une position d'équilibriste, cela...

– En effet ! Nous étions considérés comme des êtres un peu à part, parce qu'une fois qu'on est sur le terrain, le pragmatisme a toujours tendance à revenir. La plupart des politiques s'engagent d'abord en agissant sur le terrain par souci de service, ce qui est tout à fait louable, et gravissent petit à petit les échelons de pouvoir, sans avoir nécessairement une vision théorique large. Et au final, aujourd'hui, le pragmatisme a fini par l'emporter. Le pragmatisme, c'est de mettre de l'eau dans son vin...

Ce qui me frappe également, c'est que la génération qui nous a précédés – celle de Califice et bien d'autres – avait une vision très solidaire du bien commun. Issus de partis différents, ils arrivaient à s'entendre pour construire concrètement leur vision. On dit d'eux que c'étaient des « hommes d'État ». Ils avaient été formés soit par la guerre, soit par la reconstruction qui a suivi. Ils avaient de solides convictions, assez largement de gauche, dont celle qu'il fallait une réconciliation entre les peuples. Je pense à Eyskens, De Haene, Martens... Ils n'ont pour la plupart jamais fait de politique locale. Pour autant, ils se frottaient à la réalité : les difficultés budgétaires ! Au départ, dans les années 50, la vision du bien com-

mun était très généreuse : on va créer une société égalitaire sans pauvreté, où chaque personne pourra s'épanouir. C'est l'époque de l'« ascenseur social », avec la suppression de la sélection à l'université et l'âge d'or de la sécurité sociale ; les parents étaient sûrs que leurs enfants vivraient mieux qu'eux.

De l'idéal à la réalité

– Quand cela a-t-il basculé ?

– Les années 80 ont connu l'érosion de la croissance et un écart grandissant entre la Flandre et la Wallonie. Ce fut aussi à ce moment que la politique locale a commencé à prendre une importance grandissante – et où je suis devenu bourgmestre de Charleroi. Mon entourage me demandait ce que j'allais faire là-dedans, disait que j'étais inconscient !... Et il est vrai que dans ce genre de fonction, on part d'une vision sociétale «à ras de terre», on est confronté à la misère réelle. J'ai souffert, je le reconnais. Cela rejoignait un peu mon expérience d'avocat. Commémorer chaque année les 20 ou 30 SDF morts à Charleroi, ça vous marque... La vision du bien commun devient alors : comment organiser concrètement la vie ? Par exemple, constatant le nombre d'enfants de 3^e maternelle qui, déjà, redoublaient, j'ai essayé de comprendre pourquoi et comment certains gosses étaient comme «largués» dès le début et ce qu'il était possible de faire concrètement pour leur éviter cela. Pas facile, quand on est confronté à la misère matérielle, mais aussi culturelle... S'occuper de cela n'est évidemment pas spectaculaire et ça n'a aucun rapport avec le succès électoral ! Mais même si, au niveau local, on se heurte à une série de difficultés héritées du passé ou causées par la situation de la ville, il est toujours possible de faire quelque chose pour améliorer le bien commun. Non seulement sur le plan matériel, mais aussi en prenant en compte toute la personne.

Propos recueillis par
Myriam TONUS, OP

Les années 80 ont été sociologiquement marquées par la promotion de l'individu et de son bien-être. Le sens de la collectivité s'est progressivement effacé au profit de l'intérêt particulier. Cependant, la nature humaine n'a pas tout à fait cédé : l'être humain est un animal social et même dans un contexte de valorisation du « moi », il peut continuer à contribuer à un Bien plus grand que sa personne.

Pendant 20 jours, le correspondant de guerre ukrainien Mstyslav Chernov a vécu, avec les habitants de Marioupol, le déchaînement de feu visant à détruire cette ville. Comme eux, il a cru plus d'une fois sa dernière heure venue. Et il témoigne : « *De toutes ces horreurs, je retiens un incroyable sens de la communauté. Je n'ai jamais vu quelqu'un être seul. Il y avait toujours quelqu'un pour vous soutenir, vous embrasser, vous aider à survivre.* » Les Wallons victimes des dramatiques inondations de 2021 ont confirmé cette solidarité, qui ignorait les frontières linguistiques (de nombreux Flamands vinrent apporter leur aide) et s'est maintenue bien au-delà de l'urgence. On peut le regretter, sans doute, mais c'est souvent dans des situations extrêmes que se révèle ce qui habite le fond du fond de l'être humain. Le pire (on en a hélas d'innombrables exemples) – mais aussi le meilleur.

Une solidarité... bien utile à soi !

Et le meilleur, où l'on peut trouver le Bien commun, il semble bénéficier d'un regain d'attention. Ce pourrait paraître paradoxal à l'heure du numérique dématérialisé, des pseudos qui permettent de déverser sur les réseaux sociaux des tonnes d'imbécillité et de haine malodorante ; à l'heure aussi où l'on est prié de présenter sa carte de paiement à tout bout de champ, y compris pour avoir le droit d'écrire son testament ou de pénétrer dans les toilettes d'un centre commercial. Mais peut-être, justement, ce boursoufflage de l'ego et du marché finit-il par isoler à ce point l'individu, à le déposséder de la maîtrise de son existence, qu'il perçoit au fond de lui, comme un instinct de survie : en ignorant autrui, c'est lui-même qui s'isole. Comme s'il prenait conscience, fût-ce confusément,

que la *solidarité* est certes une valeur, mais c'est aussi un terme tout bonnement mécanique : dans un rouage, les pièces sont solidaires, c'est-à-dire que ce qui fragilise une pièce entraîne des conséquences sur toutes les autres. Même un pied de chaise, s'il n'est pas fermement solidaire, comme on dit, du siège peut provoquer la chute de qui s'assiéra dessus ! Dit un peu crument en adoptant la doxa individualiste, cela signifie que l'être humain a tout intérêt à être solidaire de ses semblables. Parce qu'ensemble, on est toujours plus forts pour faire pièce à ce qui nous menace, nous gêne ou nous prive de notre pouvoir.

Il y a 30 ans , des démarcheurs venaient encore proposer aux familles d'acheter à crédit l'*Encyclopedia universalis*, condensé de tous les savoirs disponibles. La vénérable institution fut ensuite l'une des premières à proposer sur le tout nouveau réseau Internet une formule de consultation – elle aussi payante. En 2001, apparaît Wikipedia, « encyclopédie collective en ligne, universelle, multilingue. Ce projet vise à offrir un contenu librement réutilisable, objectif et vérifiable, que chacun peut modifier et améliorer. » Qui plus est, projet gratuit ! L'explosion est immédiate : en 2002, la version française de Wikipedia compte 60 articles ; fin 2023, on peut en trouver plus de 2 500 000 et chaque jour ou presque, de nouveaux articles sont créés, enrichis, vérifiés... Jamais dans l'histoire de l'humanité le savoir n'a été à ce point disponible sans restriction. Désormais aussi, Wikimedia Commons propose images, sons, vidéos, etc., libres de droits et immédiatement téléchargeables, le tout alimenté ici encore par des personnes du monde entier.



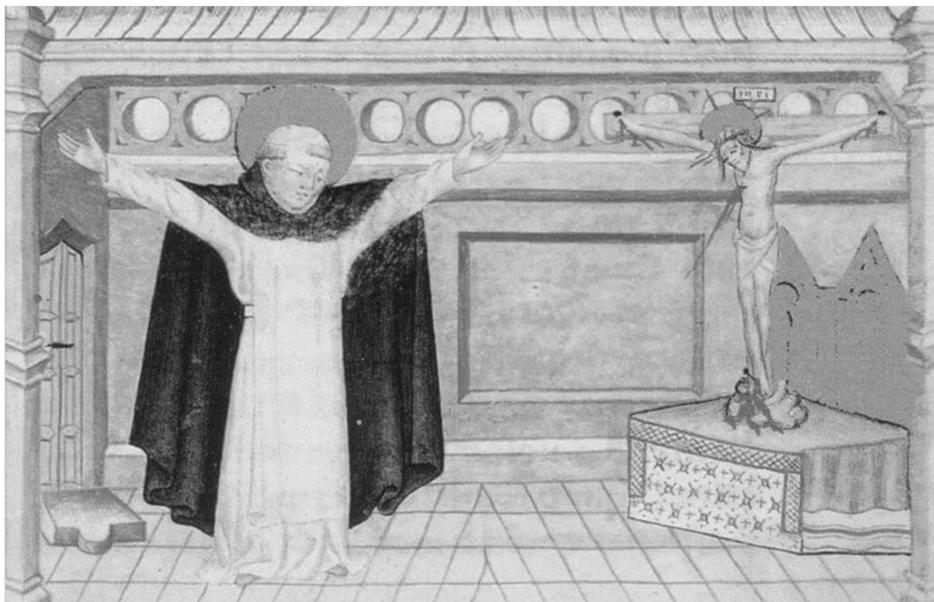
On pourrait évoquer encore les innombrables logiciels « Open source » qui permettent, avec des fonctionnalités et une qualité pratiquement égales, de n'être pas rançonnés par des géants de l'industrie numérique. Ils sont créés par une génération de jeunes que l'impact que ce numérique a sur l'environnement ne laisse pas indifférents : à l'échelle mondiale, les data centers sont en effet à l'origine de 2 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales - atteignant le même niveau que le transport aérien.¹ Outre leur impact carbone raisonné, leur gratuité renvoie à leur logique marchande les zoom, meet et autres plateformes qui ont régulé les échanges au temps du Covid.

Troc, trucs et circuits courts

Et l'on pourrait allonger la liste de ces initiatives de plus en plus nombreuses qui visent à fonctionner selon le principe du bien commun : donneries, boîtes à livres, friperies, potagers collectifs, coopératives, plateformes d'échanges de services... Comme si ce qui fait, depuis toujours, le « liant » d'une société locale (ré)apparaissait comme un moyen efficace de se réapproprier l'avenir désormais menacé par un « progrès » devenu ingérable.

Reste cependant un pas décisif à franchir : celui de se réapproprier en profondeur le sens même des initiatives solidaires. Si elles ne sont qu'un « truc » bien utile en ce moment, voire une mode, elles demeureront impuissantes à repousser la déshumanisation en route. Cultiver le souci réel et constant du bien commun exige un travail intérieur rude et continu. Il passe prioritairement par l'éducation et la formation. Par l'exemple aussi – tout autant. Les philosophies et religions de tous bords ont désormais à relever un défi et celui-ci est infiniment plus grand que le souci de leur propre survie.

¹ Source : www.greenly-earth/fr.



Cette option (préférentielle pour les plus pauvres) implique qu'il faut tirer les conséquences du fait que les biens de la terre sont destinés à tous. Elle exige de considérer en tout premier lieu l'immense dignité du pauvre. Aujourd'hui, cette option constitue une exigence éthique fondamentale si l'on veut rechercher effectivement le bien commun.

Vous avez aimé cette publication ?

Merci d'envoyer vos commentaires, suggestions ou propositions d'articles à :

Monsieur Alain LETIER
Rue Jean Haust 5/203
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 0478 32 57 79
Courriel : alain.letier@gmail.com



Conditions d'abonnement

4 numéros par an :

- **Belgique ~ Abonnement ordinaire : 15 €**
Les suppléments de soutien sont les bienvenus
- **Étranger ~ 20 € par virement, en donnant à votre banque les informations IBAN & BIC (cf. ci-dessous)**

**À verser au compte BE58 0682 1109 6679 (BIC : GKCCBEBB)
des Fraternités Laïques Dominicaines A.D.**



Comité de rédaction

Jean-Pierre BINAME - Dominique DE RYCK -
Alain LETIER - Myriam TONUS

Belgique-België
P.P.
5330 Assesse
P 302451



Responsable : Pierre-Paul BOULANGER - rue du Ciseau 10
1348 OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

**Bureau de dépôt : Assesse. Périodique trimestriel
Janvier - Février - Mars 2024**